

## RAPPORT DE LA SECRETAIRE

### ASSEMBLE GENERALE ELECTIVE DU 11 MARS 2017

Le Comité Régional Bourgogne Franche-Comté a été créé le 28 juin 2017. Depuis cette date, le Comité Directeur s'est réuni cinq fois (le 21 juillet à Dole, le 22 septembre à Beaune en présence des commissions, le 24 novembre à Dole, le jeudi 19 janvier à Besançon et le jeudi 2 mars à Dijon).

Sans oublier les deux réunions du Bureau Directeur (le jeudi 20 octobre à Besançon et le jeudi 29 décembre à Dijon).

**Le Comité Régional Bourgogne Franche-Comté compte 8 Codep** (4 bourguignons et 4 francs-comtois) et **69 clubs**, dont le club UCPA Dijon et 4 SCA.

Depuis le 28 juin, je vous ai demandé plusieurs renseignements afin de mettre les fichiers à jour. Merci à toutes celles et tous ceux qui m'ont répondu.

A ce jour, six commissions sont représentées au Comité Régional (Apnée, Archéologie, Audiovisuel, Biologie et Environnement Subaquatiques, PSP et Technique). Une référente pour la NAP a été nommée en novembre.

Concernant les licences, le comité régional représentait en 2016 : 4 192 licences.

Depuis la rentrée, la SCA SIALIS a demandé son rattachement au CODEP 39.

Cela porte le nombre total des licenciés comptabilisé pour le comité BFC à **4 203 pour 69 clubs**, dont 4 SCA, répartis de la manière suivante :

- CODEP 25 : 749 licenciés – 13 clubs,
- CODEP 39 : 320 licenciés – 9 clubs, dont 1 SCA,
- CODEP 70 : 206 licenciés – 6 clubs,
- CODEP 90 : 377 licenciés – 5 clubs,
- CODEP 21 : 938 licenciés – 14 clubs, dont 1 SCA,
- CODEP 58 : 201 licenciés – 4 clubs,
- CODEP 71 : 944 licenciés – 10 clubs, dont 1 SCA,
- CODEP 89 : 455 licenciés – 8 clubs, dont 1 SCA,

Au 28 février 2017, le nombre de licences s'élevait à 4 001 – voir tableau joint au rapport. Il faut espérer que la prise de licences va continuer.

L'analyse du nombre de licences actuel montre :

- un chiffre déjà supérieur pour le Doubs,
- un nombre stable pour la Haute Saône et l'Yonne,
- un nombre actuel inférieur pour les autres CODEP.

La saison est loin d'être terminée ....

Le pourcentage Femmes / Hommes reste stable : 32 % de femmes licenciées.

Vous trouverez tous les détails sur le tableau joint.

Le site du Comité Régional existe : [www.ffessm-bfc.fr](http://www.ffessm-bfc.fr). N'hésitez pas à le consulter. Les compte-rendu de réunions du Comité Directeur y sont mis en ligne.

La page Facebook de la Ligue de Bourgogne a été transformée en page dédiée au nouveau comité régional.

Afin d'enrichir le site, il est prévu de faire figurer un annuaire de tous les clubs de la Région. Pour cela, il sera nécessaire que vous me confirmiez les noms des sites et de référents à réception de la liste qui sera prochainement envoyée sous 2 mois. D'avance merci.

De plus, n'oubliez de communiquer au secrétariat régional mais aussi national, tout changement survenu au sein de votre club : nom du président, adresse du club, mail, téléphone, ....

Je vous remercie de votre attention.

La secrétaire

Élisabeth LACOUR